FAITS DIVERS.

Température du 28 décembre 1897

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin	44	7
Midi	54	12
3 P. M.	56	13
6 P. M.	54	12

TRIBUNAUX.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Le juge Parlange doit partir, la semaine prochaine, pour Baton Rouge, accompagné de son commis en chef et du député-marshal Alcée LeBlanc.

C'est dans la capitale de l'Etat que doit siéger, pendant quelques jours, cette cour.

A leur retour, commenceront, devant le juge Parlange, les affaires des banques qui excitent si vivement la curiosité publique.

Cour Civile de District—

Sophia Weis vs Joseph Weis, son époux—séparation de biens.

Esmar Kaiser vs New Orleans et Western R. R. Co—action en dommages de $10,0000.

Mme Mary Kopp vs Wm Grunstrom—réclamation de $138 sur des billets.

Peter B. Collac vs Hermann Juengeling—$600 confession de jugement.

James S. Zacharie vs Michael Bulger—action en recouvrement de $210 sur des billets.

Sigmund Mendelsohn vs John J. Hebert—procès exécutif de $2000.

A. S. White vs Gillette, Herzog Co—réclamation de $618 65 sur un contrat.

Les successions suivantes ont été enregistrées:

Adam Drumm, John G. Spor, Michael Sissung.

Cour Criminelle de District

Section A—Juge J. G. Baker

Acquitté:

Wm Jackson, attaque à main armée.

Affaires remises:

Jas Sexton, Wm Rapho, attaque avec intention de tuer; John Raymond, violation de l'acte 58 de 1894; Thos Williams, alias Fox, actes de violence.

Nolle prosequi:

Henry Jacobs, violation de l'acte 118 de 1888.

Dans l'affaire de Michael Dwyer, larcin, le jury ne s'est pas accordé.

Nouveau procès:

Arthur Barry, port d'arme cachée.

Section B—Juge J C. Moise.

Condamnations:

Will Thomas—porte d'arme cachée; $5 d'amende ou 5 jours d'incarcération.

Wm Leidner—larcin; 4 mois de travaux forcés.

Frankey Howard—actes de violence; $2,50 d'amende ou 3 jours de prison.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Bason.

Sidney Jackson et Dera Gibson—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Wm Hubbard et Willie Zingle, actes de violence.

Chas Schwab—actes de violence; envoyé devant la Cour Criminelle sous $250 de caution.

Geo White, Anna Dooley, meurtre de Joe Antoine, envoyés en prison sans bénéfice de cautionnement.

Procès en dommages.

Esmar Kaiser a intenté, hier matin, un procès en dommages de $10,000 dans la Cour Civile de District contre la New Orleans & Western RR. Co.

Dans sa pétition, Kaiser déclare que, le 15 août dernier, il se rendait à Chalmette, avec sa femme et ses deux enfants.

Par suite de la négligence des employés, le char dans lequel il se trouvait a fait collision avec un train de la Compagnie Louisville et Nashville, et sa femme, jetée violemment sur le sol, et grièvement blessée. Elle est actuellement privée de l'usage de sa jambe droite. Il demande en conséquence des dommages.

S'entourer de Lumières

est assez facile si vous savez où vous adresser pour cela. Voici le meilleur endroit pour apprendre ce qu'on doit faire quand on est dans cet état de faiblesse qui souvent précède la maladie. Voulez-vous être guéri de la torpeur, retrouver l'appétit, un sommeil calme et redevenir ainsi un homme nouveau?

La Salsepareille d'Ayer

vous donnera tout cela. Elle l'a fait pour des milliers. Elle le fait depuis 50 ans. Essayez-en.

Envoyez chercher le "Curebook." 100 pages. Gratis. J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 F't m'l 7:40 am	No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15pm	No 4 Lim'd 11 15 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m	No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim.excepté.8 50 am	No 8 coast lim dim. excepté. 3:45 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No 1 Limited. 8:30am	No 2 Lim.ited 7:10pm
No 3 Fast Mail.2:30am	No 4......... —8:10am

ILLINOIS CENTRAL.

No 23, Local Mail 10:00pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.......7:30pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 2 Lou and Cin limited...... 7:30 pm	No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 f't mail 9:00 am	No 2 f't mail 6:30 p m
No 1 Lou &Cin9:00am	No 2 Lou &Cin 6:30pm

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Memphis ex 11:30 a m	Memphis ex..4:30pm
Vicksburg ex5:30 pm	Vicksburg ex 8:20am
Baton Rougeac9:15 am	Baton R'ge acd:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Tex & Mex ex6:40 p m	Tex & Mex ex9:00 a m
Cal Ex..........7:55 am	Cal ex...........8:40 pm

TEXAS AND PACIFIC.

F't Worth Hot Sp'gs and St L ex6:15 pm	California ex.8:15 a m

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press
Tous les jours excepté dimanche.

No 7...........8:35 am	No 8..........4:00 pm

Dimanche excursion

No 5...........6:35 pm	No 6...........7:30 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Dimanche seulement.

Alger.. ..... 7;35 p m	Alger.... ....8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger ....10 00 am	Alger........ 4:0)pm

Samedi et dimanche seulement.

Alger.. . ..10 09 a m	Alger.........5:30 pm

Tous les jours excepté dimanche.

Alger.........8:00 p m	Alger.........8,00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach......9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach.......4:10 p m

Dimanche seulement.

De Belair.......7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7 00 p m	Belair..........5:30 p m
	Shell Beach...7:30p m

La question des Jetées.

Conférence des différentes Bourses.

Hier, a eu lieu, à la Chambre de Commerce, la conférence des différentes Bourses dont nous avons déjà parlé et qui a trait aux améliorations qu'il est nécessaire d'apporter au système des Jetées.

La conférence était présidée par M. B. D. Wood. Nous avons remarqué parmi les assistants MM. T. J. Sanders, David Heller, W. P. Ross, W. J. Bryant, Robt Strong, T. J. Woodward, Sam Blum, F. Breedlove Smith, major Harrod, J. H. Lafaye, W. W. Marriner, Capt. A. K. Miller, J. T. Harrahan, de l'Illinois Central, J. W. Bostick, C. C. Harvey, sénateur Denechaud, J. G. Babet, Bern. McCloskey.

C'est sur la grande question de l'amélioration des Jetées que le président a tout d'abord appelé l'attention de l'assemblée. On sait que presque toutes les villes de la vallée du Mississipi s'en sont occupées autant que la Nouvelle-Orléans. Il s'agissait donc de savoir dans quels termes les négociants de ces différentes localités avaient rédigé leur pétition au Congrès.

M. Bryant a pris alors la parole pour soumettre à la conférence la résolution qu'avaient déjà adoptée dix-huit villes différentes, et qui était appuyée, apostillée par les chambres de commerce et les bourses de ces cités.

Nous en donnons ici la traduction:

"Résolu que le Congrès est requis de prendre toutes les mesures nécessaires, durant la session actuelle, pour commencer les travaux d'amélioration du système des jetées, en d'autres termes, du passage de la Passe du Sud au Golfe, de façon à répondre aux besoins toujours croissants du commerce de la vallée du Mississipi, et surtout à laisser constamment le passage libre aux navires sortant du fleuve et à prévenir toute espèce d'obstruction qui pourrait survenir à la Passe du Sud."

Cette résolution qui répondait exactement aux désirs des membres de la conférence a été adoptée sans nulle difficulté. A vrai dire, il n'y avait là qu'une simple formalité à remplir, tout le monde étant parfaitement d'accord.

M. Harrahan a pris alors la parole au nom de l'Illinois Central qu'il représentait. Sa compagnie, a-t-il dit, était prête à faire tout ce qu'il était possible pour assurer la prospérité de la Nouvelle Orléans, la plus grande importatrice de grains qu'il y ait dans les deux mondes.

La ligne de l'Illinois Central, a-t-il ajouté, couvre 1400 milles de voie ferrée. Ce qu'elle désire avant tout, c'est d'apporter à la Nouvelle Orléans la plus grande quantité possible de coton; mais pour faire converger vers ce port, tous les produits de la région cotonnière, il faut qu'il possède toutes les facilités possibles de transport et parmi ces moyens, le premier de tous, est la sécurité pour le passage des navires à travers les passes.

Plusieurs autres orateurs se sont fait également entendre entr'autres, MM. McCloskey, Lafaye, Sanders Ross, Wight et le Col Strong, du Texas Pacific.

Sur motion de M. Heller, il a été résolu que le comité des voies et moyens se réunirait immédiatement, afin de travailler à lever les fonds nécessaires pour envoyer une forte délégation à Washington, laquelle partirait, le 11 janvier prochain. Le meeting aura lieu jeudi, à trois heures de l'après-midi.

Une autre conférence aura lieu, mardi prochain, au même local.

Nous devons ajouter que c'est à dessein que l'on a fixé aux premiers jours de janvier le départ de notre délégation pour Washington. Elle y trouvera les délégués des principales villes de la Vallée. On compte sur une imposante démonstration devant le Congrès.

Voleur arrêté.

Thos Dowd, un ancien forçat, a été arrêté, hier matin, à dix heures, par le sergent de police Hevron.

Il est accusé d'avoir volé, ces jours derniers, cinq balles de foin, qui se trouvaient dans un char de marchandises, sur la levée, au pied de la rue Mandeville.

C'est à la station du cinquième précinct qu'il a été écroué.

Collision.

Hier matin, à huit heures et demie, une collision s'est produite à l'angle des rues Marengo et Baronne. Le char No 52 de l'avenue Peters en charge de l'électricien Theo Rawls et du conducteur John Perry, s'est heurté contre une charette que conduisait John Bevering, un laitier.

Ce dernier a été lancé hors de son véhicule et a reçu de douloureuses blessures au visage et aux mains. Les dommages causés ont été d'environ $25.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis hier soir sous la présidence de Mr. Brittin.

Vingt-sept membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 28 décembre 1897.

Aux membres du conseil.

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation:

1—Rapport du Trésorier montrant la balance en caisse pour les semaines finissant le 18 et 25 décembre 1897.

2—Communication du commissaire des Edifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 14 au 20 décembre, et du 21 au 27 décembre 1897.

Respectueusement,

WALTER C. FLOWER, Maire.

VETOS DU MAIRE

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 28 décembre 1897.

Aux membres du Conseil:

Je vous renvoie sans mon approbation l'ordonnance de la commission numéro 2 votée par votre honorable assemblée pour la demande de soumissions pour le pavage des trottoirs des rues Howard et autres.

Je n'approuve pas cette ordonnance pour la raison qu'elle contient un article qui établit que la somme nécessaire pour les travaux sera prise dans le fonds de réserve de 1895.

Respectueusement,

WALTER C. FLOWER, Maire.

Après la lecture des rapports des commissions et des fonctionnaires le conseil adopte les mesures suivantes:

Permission d'ouvrir un débit de liqueurs à John Lippe et John Claverie, à l'angle des rues Marais et Conti.

Permission à J. Wm Klinger et Nic Feret d'ouvrir un café concert au numéro 1517 de la rue Customhouse.

Ordonnance financière pour 1897, O'Neill et Koch, construction d'une maison d'école rue Magnolia, $2,912.

Ordonnance financière, Chas. Spinks et fils, pavage de la rue Basin, de l'avenue Tulane à la rue St-Louis, $305.42.

Ordonnance fixant les taxes au nom de R. M. J. Heaton, Florence E. Roper, A. A. Wetzel, H. V. Wetzel et R. R. Rice et Cie.

Permission à L. Bousquet d'établir une forge rue Alix, entre Bouny et Séguin.

Ordonnance transférant certains fond de réserve de 1894 au budget des écoles publiques de 1897.

Ordonnance transférant au budget du nouveau palais de justice et prison une balance non dépensée.

Un amendement à l'ordonnance numéro 13,810, relative aux licences, est longuement discutée. Le point principal des débats est la réduction demandée par les propriétaires du café-concert Wenger.

Il est finalement décidé par 17 voix contre 10 de renvoyer la proposition à une date indéterminée.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour les réparations au pavage en coquilles des rues Magnolia et Première.

Ordonnance enjoignant la remise du montant d'une amende imposée à John et Nellie Gallagher.

Résolution enjoignant à l'ingénieur de la ville de préparer des plans et spécifications pour l'établissement d'un chemin de fer électrique sur les rues Basin et Bienville.

Amendement à l'ordonnance numéro 13,710, des séries municipales, accordant à M. H. Alexander et Cie le privilège de faire construire une voie d'échappement sur la rue Water.

Ordonnance annulant les taxes au nom de Marie Perrin.

Permission à German Chaix d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Oak et Général Ogden.

Après une longue discussion l'ordonnance tendant à accorder à certains négociants le privilège de faire construire une voie d'échappement sur la rue Commerce, entre les rues Poydras et St-Joseph, est renvoyée indéfiniment par dix-sept voix contre dix.

L'ordonnance fixant le budget des recettes pour l'année 1898 est adoptée, ainsi que l'ordonnance fixant le budget des dépenses avec amendements, entr'autres, un amendement allouant une somme de $35,000 pour le pavage en asphalte de la rue du Canal; cette somme devant être prise dans les $100,000 mis en réserve pour liquider les anciennes dettes de pavage.

Après la lecture des affaires nouvelle le conseil s'ajourne au premier mardi de janvier.

L'affaire Populus.

Joseph L. Populus a été conduit le 21 septembre dernier, devant le juge Bason; il était accusé d'avoir violé la loi concernant les loteries. Trouvé coupable, il a été condamné à $25 d'amende et à 15 jours de prison, et en défaut de paiement de l'amende, à 15 jours de prison supplémentaires. La sentence était sévère; mais on se rappelle que le maire avait demandé que l'on mît fin à tout prix, au trafic des billets de loterie. Les avocats de Populus en appelèrent à la Cour Suprême, qui confirma le jugement de la cour inférieure.

Très bien. Plus tard, l'avocat de Populus alla trouver le juge Bason et lui dit que l'amende était payée, que la sentence avait été sévère et il demandait un peu d'indulgence. Le juge fit alors remise de la somme et de la condamnation à la prison.

Or, il y a quelque jours, un pauvre petit italien de 6 ans, ayant commis une peccadille, était conduit devant le même juge et il était condamné à $5 d'amende. La mère, pauvre et malade, venait le supplier de laisser l'enfant en liberté; elle lui offrait $2,50, tout ce qu'elle possédait pour obtenir la liberté de son enfant.

Le juge refusa; bien qu'il eut prononcé une sentence bien sévère. La loi était là, a-t-il répondu; il ne pouvait pas l'enfreindre.

Everhardt et Daly.

La rencontre entre Everhardt et Daly dans l'arène du Tulane Athletic Club hier soir, s'est terminée par un *draw* pour faire usage de l'anglicisme usité; c'est-à-dire que la victoire n'est échue à aucun des combattants. C'est après le dixième engagement que l'arbitre a donné sa décision.

Mis sous caution.

Geo A. Thomas, le pharmacien, établi à l'angle des rues Bassin et Poydras, qui a tiré un coup de revolver, ces jours derniers, sur un nommé Gus Post, a comparu, hier matin, devant le juge Finnegan. Il a plaidé non coupable et a été mis sous $250 de caution.

M. Ovide Durel.

De nombreux délégués du corps des pompiers assistaient hier, durant l'après-midi, aux funérailles d'un de leurs plus fidèles camarades, M. Ovide Durel, né en 1858 et entré dans ce corps, en 1878. Il appartenait dans ces derniers temps à la compagnie de pompe No 10, en qualité de lieutenant. Le convoi est parti de la résidence de sa mère, rue Orléans, entre Tonti et Miro.

Dans le nombreux cortège qui marchait derrière son cercueil, nous avons remarqué les capitaines Boyle et Journée, le Dr Archinard, MM. James McCracker, Lynch, Donovan, Geo Brown, C. S. Arcos, P. Pratini, Alex et Louis Pujol, et une délégation de la compagnie No 13.

M. Ovide Durel, était une nature sympathique; il était aimé de tous ceux qui le connaissaient; aussi les regrets que cause sa mort sont-ils réels. Bouquets et couronnes en grand nombre ont été déposés sur sa tombe.

Il fut le plus tendre des fils, le plus dévoué des amis; c'est l'éloge le plus complet qu'il soit possible de faire de celui qui vécut toujours dans la pénombre; qui jamais ne mena grand bruit autour de sa personnalité. Paix à ses cendres.

Les suites de l'affaire de la rue Perdido.

On se rappelle la malheureuse affaire de la journée de Noël, rue Perdido. Un des principaux acteurs, dans cette bataille, était Wm Deichman que l'on accuse d'avoir tué Ike Hudson. Or, Deichman est menacé de mort par le frère de la victime qui veut venger la mort d'Ike. Il le dit, du moins, et il est allé trouver le Capt. Journée pour lui demander protection. Le capitaine a rassuré Deichman et lui a promis que l'on ferait bonne garde pour éviter le retour d'une pareille bagarre.

En effet, depuis lors, un officier de police monte la garde devant l'établissement où a eu lieu l'affaire.

Il en est de même de J. Alb Young, accusé également du meurtre de Hudson. Il s'est rendu, de lui-même au capitaine Journée et au caporal Fitzgerald.

Young qui est attaché à un établissement situé au coin des rues Perdido et Liberté, se trouvait présent à la scène; il a vu Hudson attaquer Ross et il a couru au secours de ce dernier.

Hudson a couru après lui; il avait essayé de se sauver, mais, serré de près par le nègre, il a tiré son revolver et a fait feu, en cas de légitime défense.

Young a été mis sous caution.

HOTEL DE VILLE.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons parce qu'il s'agit ici d'une réforme dont l'importance est capitale.

A la suite de plusieurs entrevues que le maire a eu avec la direction de l'Association des Réformes des Prisons, il a donné ordre à tous les recorders d'envoyer non pas au work house ou à la prison de paroisse tous les délinquants âgés de moins de seize ans qui comparaissent devant eux, mais à la maison de refuge. Tous les gens honnêtes et sensés, applaudiront à cette sage et philanthropique mesure.

PERMIS POUR BATIR.

A M. H. P. Walters—Un cottage rue Sixième, dans le bloc borné par les rues Howard, Fréret et Septième.

Douane.

Le général John M. Wilson, chef du corps des Ingénieurs des Etats-Unis, est arrivé, hier matin, directement de Washington, accompagné du major James B. Quinn, ingénieur attaché à notre District. Le général et le major se sont embarqués à 9 heures du matin sur le remorqueur Robt. W. Wilmot pour aller visiter le Fort Jackson, les Jetées et la crevasse de la Passe-à-l'Outre. A son retour, le général prendra immédiatement le train de chemin de fer pour se rendre à Galveston. Le Wilmot, sur son passage, a été salué par les autres navires du port.

Bijoux, diamants, etc.

A la veille du Nouvel An où nous voici, nous nous plaisons à recommander au public un des magasins les mieux assortis en bijoux, en diamants, en montres et en objets d'art de la ville, celui de M. F. A. Brunet, rue Royale, entre Bienville et Conti, à deux ilets et demi de la rue du Canal.

Quiconque visitera ce magasin aujourd'hui et les deux ou trois jours suivants, sera émerveillé des articles qui fixeront ses regards, car M. Brunet vient de les recevoir et les a étalés dans ses vitrines. M. Brunet a résolu le difficile problème de vendre du beau à bas prix.

Notre voisin n'a pas attendu la veille du premier de l'An pour offrir à l'*Abeille* un souvenir, ce dont nous le remercions.

Bureau météorologique.

Washington, 28 décembre.

Pour la Louisiane et le sud du Mississipi:

Nuit belle ainsi que la journée de mercredi. Température se relevant lentement.

Pas de changement important dans les Etats du Golfe.

Pas de pluie pendant les 24 heures passées.

FLEUVE.

Le Mississipi, au-dessous de Vicksburg et du cours inférieur de la Rivière Rouge, haussera ce soir et mercredi. Il restera stationnaire dans les environs de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 Déc.

Il a plu à Montgomery pendant 12 heures jusqu'à 7 heures du soir.

Il y a eu un peu de neige à Cincinnati, Cairo, Nashville, St-Paul et Charlotte.

Temps frais sur la ligne allant, du sud du Texas à New York, pendant la journée. Au nord, élévation de la température.

Températures maximum:

Abilène, Texas, 64; Atlanta, Gie, 50; Cairo, 38; Chattanooga, 48; Chicago, 26; Corpus Christi, 62; Galveston, 60; Jacksonville, 58; Memphis, 44; Montgomery, 52; Nouvelle-Orléans, 58; Vicksburg, 52; Washington, 36.

Volé.

Hier après midi, à deux heures et demie, M. F. C. Deck, propriétaire d'un magasin d'épiceries à l'angle des rues St-Philippe et Tonti, assistait à un encan, à l'angle des rues Bourbon et St-Philippe, on lui a volé sa chaîne et sa montre evaluées à $130.

Convention Constitutionnelle.

M. Alb. Estopinal.

Parmi les délégués qui figureront honorablement dans la prochaine Convention Constitutionnelle, il faut citer en première ligne l'Hon. Albert Estopinal, qui n'en est pas, comme on sait, à son coup d'essai, car il a déjà fait partie d'une Convention Constitutionnelle, il y a un peu moins de vingt ans. Ayant contribué très activement à l'adoption de la Constitution actuelle, il sait mieux que tout autre quelles en sont les défectuosités, et personne n'est plus apte que lui à les réparer.

Il y a longtemps qu'il est entré dans les assemblées délibérantes et il s'y est toujours distingué. Adoré dans les paroisses de la Basse Louisiane, il a toujours été par elles élu représentant. Il n'a échoué qu'une fois—c'était en 1872—il avait bien été élu par le corps électoral; mais il y avait alors un Bureau des Retours qui est resté tristement célèbre. Il devait biffer de la liste le nom de M. Estopinal; il l'a biffé, en effet.

M. Alb. Estopinal, — nous l'avons dit plusieurs fois déjà, est un ancien Confédéré; il a servi toute la durée de la guerre. Depuis lors, il est devenu planteur sucrier et il a occupé à peu près tous les postes élevés que pouvaient lui confier ses concitoyens. C'est un vrai démocrate et un vrai conservateur.

Cour suprême.

La cour suprême s'est réunie, hier, sous la présidence du juge Nicholls.

Présents, les juges associés Watkins, Breaux, Miller, Blanchard.

OPINIONS DES JUGES.

Par le chief justice Nicholls:

L'Etat de la Louisiane vs G. Allen, juge de la cour de district judiciaire, demande de mandamus—rejetée.

Mme C. Brown et son mari vs la Pontchartrain Land Co., appel de la cour civil du district de la paroisse d'Orléans—jugement confirmé.

L'Etat vs Félix Voorhies, juge de la cour de district; demande de writ de certiorari et prohibition—rejetée.

Par le juge Watkins:

Wm Schlater vs Ch A Bruslé, appel du 14e district judiciaire, paroisse Iberville—jugement confirmé.

Banque Métropolitaine vs Aaron Mendelson & Co, appel de la cour civile, paroisse d'Orléans—demande rejetée.

L'Etat de la Louisiane vs Mock Lu, appel de St-Landry—jugement confirmé.

W. R. Daniel vs ses créanciers, appel de la cour civile de district, paroisse d'Orléans—jugement annulé.

Wm B. Collins vs Margaret Ryan, appel de Calcasieu, — jugement confirmé.

Par le juge Breaux:

Vincent Bouque vs Arml Wartelle, appel de la 11e Court de district, paroisse St Landry — jugement confirmé.

Rose Dunlap vs J. L. Dunlap, appel de Calcasieu — jugement confirmé.

Succession de Thos I. Lyons,—appel rejeté.

Par le juge Miller:

Paul H. Maloché vs The Great Southern Telephone and Telegraph Co., —jugement de la cour inférieure annulé.

Thos Hansen vs ses créanciers, appel de la 12e Cour—jugement annulé.

Par le Juge Blanchard:

Ed Duncan vs St Louis Iron Mountain and Southern R. R. Co., —jugement confirmé.

Etat de la Louisiane vs Gust Moreau—jugement de la cour inférieure confirmé.

Pris sur le fait.

Randall Jones, couleur, a été arrêté, hier matin, par l'agent privé Bartel, alors qu'il volait des légumes dans un char de la Illinois Central RR., au pied de la rue Erato. Conduit devant le juge Finnegan, il a été condamné à $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

NOUVELLES A LA MAIN

Vols—Hier après midi entre une et deux heures, Mme Sherrick domiciliée rue Josephine près Dryades, se trouvait en visite chez une amie, rue Remparts 1220, lorsqu'elle a eu l'imprudence de laisser son porte monnaie contenant $12, dans la voiture de son enfant stationée à la porte. A son retour le porte monnaie avait disparu.

—Pendant l'absence de Morris Harris, lundi dernier, un voleur s'est introduit dans son appartement, rue Sud Remparts 1822, et y a fait siens des vêtements évalués à $47.

Quelque chose pour la nouvelle année.

La renommée universelle du Hostetter Stomach Bitter dont le succès et la popularité vont s'accentuant depuis un demi siècle est à peine plus merveilleuse que la bienvenue qui accueille l'apparition annuelle de l'Almanach Hostetter. Ce précieux traité médical est publié sous la surveillance active du Hostetter Company, Pittsburg, Pa., qui emploie 60 mains d'œuvre dans ce département. Près de onze mois de l'année sont consacrés par eux à ce travail, et le tirage pour l'année 1898 s'élevera au-dessus de onze millions d'exemplaires imprimés en anglais, allemand, français, flamand, norvégien, suédois, hollandais, bohémien et espagnol. Référez vous à une de ces copies pour toute information intéressante ou importante concernant la santé, ou attestant par de nombreuses signatures l'efficacité du Hostetter's Stomach Bitter, soit encore pour prendre des informations variées et amusantes ayant rapport à des calculs astronomiques, à des faits chronologiques etc, qui sont donnés avec une précision indéniable. L'Almanach de 1898 peut être obtenu gratuitement des pharmaciens et des débitants en gros, des campagnes et de tous les points du pays.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer "New Orleans et Carrollton", Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1897.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour servir durant l'année prochaine, sera tenue le LUNDI 10 JANVIER, 1898, entre les heures de 10 A. M. à 2 heures. P. M.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

29 déc—à date

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans and Carrollton". - Nouvelle Orléans, Lne. 26 décembre 1897. —A une réunion régulière du Bureau de Direction, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable le et après le 20 janvier 1898. Le transfert du stock du 10 au 20 janvier devrait être un ex-dividende.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire et Trésorier.

29 déc—à date

AVIS.

Le public est par le présent avisé que l'association existant auparavant entre les soussignés sous la raison sociale de G. L. CRANDALL & CIE, a ce jour été dissoute par consentement mutuel.

Les responsabilités de la dite association sont assumées par Geo. L. Crandall et les ressources et patronage de ladite association ont été achetés par lui dans le but de continuer les affaires au No 134 rue Carondelet, comme par le passé.

GEORGE L. CRANDALL, CAMILLE E. DERBES.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir et toute la semaine, Matinées Mercredi et Samedi.

—Retour de la—

Plus vive des représentations modernes,

In Gay New York,

Klay and Erlanger's Merry Microcosm of Metropolitan Modes, Men and Matters.

La semaine prochaine—HOYT'S A STRANGER IN NEW YORK.

26 déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées mercredi et samedi.

Le plus grand Sorcier du monde

LEON HERRMANN

Le seul magicien qui attire l'attention et l'approbation du continent américain dans l'année 1897. Qui a mystifié les deux continents par ses inexplicables illusions de magique.

ADELAIDE HERRMANN

PRESTIDIGITATRICE

dans sa danse à spectacle sensationnelle. Un reflet de tout ce qu'il y a de magnifique et de brillant.

Compagnie de Herrmann le Grand.

16......ARTISTES......16

26 déc—6f

Théâtre St-Charles.

Ce soir et toute la semaine.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.

LILLIAN LEWIS,

Supportée par une superbe compagnie, le plus grand et dernier succès de New York.

FOR L'BERTY AND LOVE,

Le plus grand succès militaire de la scène. Grandiose et Emouvant.

Prix Populaires.

La Semaine prochaine—LE PÈRE PRODIGUE.

26 déc—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB!

Réunion d'Hiver.

Commençant le 4 décembre 1897, et continuant plus de

100 JOURS.

Cinq Courses journellement.

PLUIE OU BEAUTEMPS.

C. S. BUSH, Gérant.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 2 heures P. M. Entrée comprenant le Grand Stand, 50 sous.

1 déc—4m 3com

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 23 décembre 1897, de l'Hon. F. A Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vendre à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant notaire publique, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication à la bourse.

BAYNE & ONORATO,
Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 824 rue Commune.

29 dec—29 30 31—jan 30 31—fev 1

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Schomaker, John P. Brady, subrogé, vs James Robinson.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans Dossier No 13,471—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à 11:30 heures A. M. précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux chevaux, saisis dans l'affaire ci-dessus mentionnée et intitulée, comme par inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. P. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

28 dec—28—jan 3 6

D. C. Barnes vs Mme John Taylor, amendé, Mme Jos. Taylor et son mari.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans, No 29 545 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le JEUDI, 6me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité

28 déc—28—jan 4 6

Dans l'affaire de Benjamin Ory demandant une Liquidation et un Règlement de l'ancienne raison sociale existant entre lui et H. E. Forman Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,801—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Dassit, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

J. O. Daspit,
Chambre 18, Temple Maçonnique.

29 déc—29—jan 1 6

CONTENU DE LA GROCERIE

Coin Bourbon et Toulouse,

JEUDI.

Comprenant

Groceries, Conserves, Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères, Vitrines, Balances, Coffre-fort Diebold serrure à combinaison, aussi Cinq barils de Whiskey.

Jeudi 30 décembre, à 11 heures du matin, au coin des rues Bourbon et Toulouse.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

28 déc—28 29 30

DR. J. M. E. Hall, Ecole de Culture Physique et de Langues, assisté par des professeurs compétents, 1054 Camp. [illegible] et aux [illegible]

DECES.

GAUCHET—Décédé mardi matin, le 28 décembre 1897, à 10:30 heures A. M., à l'âge de 35 ans, EMILE E GAUCHET, natif de Belfort, département du Haut-Rhin, France. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles Delord, Brunet, Brousse et Senac, et les membres de la société des Enfants de la France sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après midi, de sa dernière demeure, No 1332 rue Mandeville, près Villeré.

Société de B. M. "Les Enfants de la France."

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1897.

AVIS—Messieurs les membres du comité de funérailles et les membres du comité de secours sont requis d'assister à l'enterrement du sociétaire EMILE GAUCHET, ce mercredi, 29 décembre, à 3 heures P. M. L'enterrement partira de sa dernière résidence, No 1332, rue Mandeville, près Villeré.

L'insigne de la Société est de rigueur.

Sous peine d'amende la plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du président,

J. A. BUISSON.

FERD. J. BRUNEL, Secrétaire.

29déc—1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

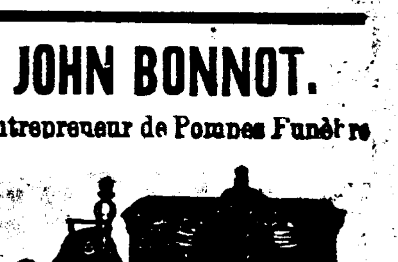

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne.

Téléphone No 1042.

14 sept—1m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co,

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Mar—6 m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les voutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 320 Carondelet.

17 oct—1an

TEXAS — EL PASO — T and P — ROUTE — PACIFIC

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal.

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Express de la Californie	8:15 a m	6:15 p m
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O. Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. E. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur général, Dallas, Tex.

1er déc—

Avis.

Fruits français cristallisés, Bonbons et chocolats.

Venant d'être reçu par le vapeur Tampican.

ERNEST C. VILLERÉ ET DE BLANC

124 rue Carondelet (notre nouveau magasin.)

16 déc - au 1er jan

AVIS.

Nouvelle-Orléans, le 23 décembre 1897.—A partir de ce jour M. ADOLPHE J. TROENDLE devient mon associé et à l'avenir la raison sociale sera J. G. SPOR & CO.

J. G. SPOR,
No 531 rue Tchoupitoulas.

24 déc—1 com

MAGASIN DU

BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 7—1an

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

[illegible] W. [illegible] St, New-York. [illegible]